

THEME 5. LES FRANCAIS ET LA REPUBLIQUE.

Question : La République, trois républiques.

Problématique générale : Comment la France a-t-elle construit son unité autour du modèle républicain ?

Chapitre 2 : les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine. (3h).

Leçon 1 : les combats de la Résistance.(2h)

- I. l'opposition au régime de Vichy.
- II. Les formes de la Résistance et sa participation à la Libération.
- III. Le programme du CNR.

Leçon 2 : la refondation républicaine.(1h)

- I. Le GPRF et son programme.
- II. Une nouvelle République.

Leçon 1: les combats de la résistance - 2h.

Repères

Appel du 18 juin 1940
Entrevue de Montoire
le 24 octobre 1940
Premiers réseaux
en 1941(Combat)
1942: FTP
1943: CNR
1944: GPRF

Charles de Gaulle
Jean Moulin

notions

Résistants
Réseaux
Résistance
FFI
FTP
STO

Capacité mise en œuvre

Lecture de photos
de diagramme,
d'affiches
Situer un évènement

Histoire des arts

Etude d'extraits de
film:
- L'Armée des
Ombres de JP
Melville
- La Bataille du Rail
de R Clément
- Le Père Tranquille
de R clément

Leçon1 : les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) 2h.

Problématique : pourquoi et comment résister ?

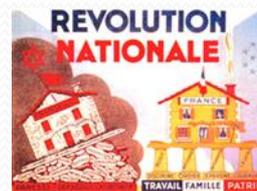
Plan des deux séances :

- I. l'opposition au régime de Vichy. (problématique : pourquoi rétablir la République ?)
- II. Différentes résistances et participation à la Libération. (problématique : comment résister ?)
- III. Le programme du CNR.(problématique : quel projet pour la République ?)

I. l'opposition au régime de Vichy.

Problématique : Pourquoi rétablir la République ?

Documents : photos, diagramme circulaire, affiches, carte.



Présentation des programmes de Première.
Groupe Rochefort ; D.Adler. mai 2011.

Introduction : La débâcle et l'exode : quand, pourquoi, qui ?



L'exode des Français vers le Sud de la France en juin 1940

<http://prisons-cherche-midi-mauzac.com>



Panneaux de signalisation allemands à Paris, été 1940.

<http://www.parisimages.fr>



Défilé de troupes allemandes, place Mirabeau en 1942 à Châlette près de Montargis.

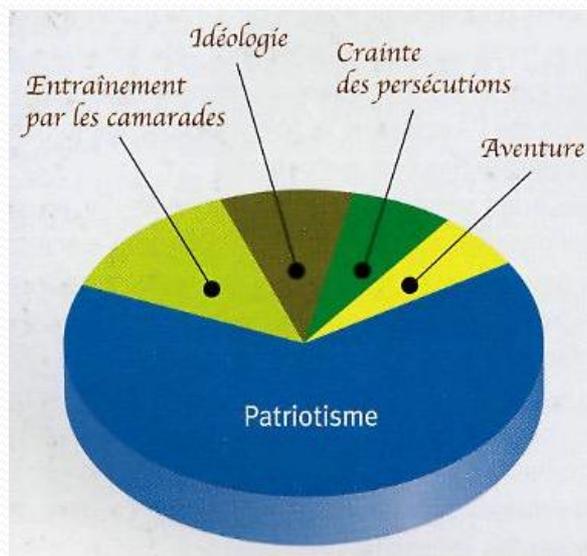
cliché Lemosse.

<http://3945loiret.forumgratuit.fr>

On résiste d'abord pour s'opposer à l'armistice, aux Nazis
et à l'occupation allemande.

2. Pourquoi résister?

- Les résistants s'opposent au régime de Vichy car ses valeurs ne sont pas démocratiques.
- Autres raisons de la participation à la Résistance.



Graphique sondage sur la motivation des FFL à s'engager.
Source : Fondation de la France Libre

Vidéos de témoignages disponibles sur le site de France 5 . www.france5.fr/resistance

http://pedagogie.ac-amiens.fr/histoire_geo_ic/?Sociologie-de-la-Resistance

http://pedagogie.ac-amiens.fr/histoire_geo_ic/?Definir-la-Resistance-qu-est-ce

- Instauration du STO dès 1943.



Affiche (1942) précède le STO, invitant les Français à aller travailler pour l'Allemagne nazie.



Affiche de propagande allemande pour le STO. 1943.

3. Qui résiste ? soldats, jeunes, vieux, hommes, femmes, colonies, toutes les catégories sociales, étrangers, juifs, chrétiens, socialistes, communistes....

image du film « **L'Armée des Ombres** » : 1h36mn53s

(panneau sur le mur de la prison avec les photos de différents résistants)

ou affiches de condamnés. (site du CNRD <http://www.musee-resistance.com>)



Il n'est pas trop tard...pour parler de résistance. Souvenirs et témoignages. Drôme, Diois, Vercors. 1940-1945

Jean Abonnenc

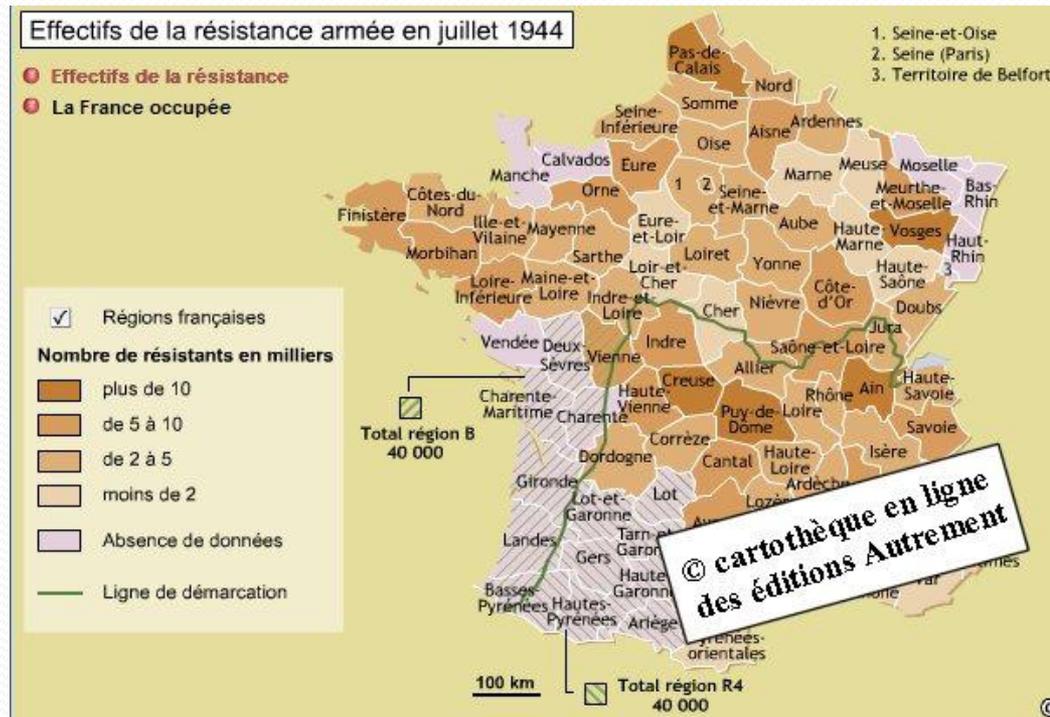
Edition imprimerie Cayol, 2004

Jean CAVAILLES - *Résistant ou la pensée en actes*

Alya Aglan et Jean-Pierre Azéma

Paris, Edition Flammarion, 2002,

4. Combien résistant malgré la répression ?



<http://www.autrement.com/cartes.php?rub=3600&cart=73&PHPSESSID=54bf0a0e8f2712ff84ae3d2194952>

l'ensemble des résistants a été évalué à environ 2% de la population

Difficile d'avoir des chiffres précis : 140 000 FFI en 1944.

Selon une discussion au Sénat, un peu plus de **260 000 cartes de Combattant Volontaire de la Résistance** ont été délivrées jusqu'en 1996. Le chiffre est proche de celui des 230 000 cartes retenu couramment et tient certainement compte des cartes distribuées tardivement.

Toutefois, il est important de rappeler que tous les résistants n'ont pas sollicité la reconnaissance nationale, beaucoup sont morts (déportés, fusillés ou morts au combat), certains n'ont pas pu faire "homologuer" leurs actions.(population métropolitaine de 40 millions de personnes en 1941).

Une forte répression (nazis, milice) explique en partie leur faible nombre. (mais aussi, appel peu entendu, pétainisme...)



http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/caran_fr

www.fmd.asso.fr/updir/70/la_repression_de_la_resistance.pdf

<http://www.massviolence.org/IMG/pdf/Repression-et-persecution-en-France-occupee-1940-1944.pdf>

Conclusion partielle :
diversité des individus et des motivations.

II. Les formes de la résistance et sa participation à la Libération.

Problématique : comment résister ?

Documents : film « L'Armée des Ombres » de JP Melville ou témoignages, photos, carte.



- A partir du film « L'Armée des Ombres » de JP Melville. (Chapitre 5 du DVD studio canal, 39^{ème} mn, 10 mn) fonctionnement et organisation des réseaux et actions (à partir d'un questionnaire élèves) et montrer le fonctionnement démocratique de la Résistance.

Voir travaux sur site lycéens au cinéma.

<http://ww2.ac-poitiers.fr/daac/spip.php?article181>

Ou extraits de documentaires ou de témoignages de résistants.

extrait de documentaires: http://programmes.france2.fr/resistance/index-fr.php?page=edition&id_article=40

Sites où l'on peut consulter des témoignages:

<http://maquisdevabre.free.fr/mvtmg-rad.htm>

http://www.memoire-net.org/rubrique.php3?id_rubrique=71

<http://k.bracq.pagesperso-orange.fr/liens.htm>

1. La Résistance intérieure.

Quelles formes d'action ?

- appel du 18 juin 1940.



<http://www.charles-de-gaulle.org>

- Formes d'action individuelles, plus moins organisées. (action très diverses : écouter la BBC, imprimer ou distribuer des tracts, vol de documents, passage d'informations, mais aussi filière d'évasion, cacher des Juifs (75% sont sauvés), des prisonniers, des soldats ...)

Les chemins de la
mémoire, n°203. p7.



M^{me} Gita entourée d'enfants cachés,
château de Chabannes (Creuse), 1939-1944.



Valise de tampons
pour faux papiers,
musée de la
résistance et de la
déportation
de Besançon

- les actions peuvent être l'œuvre de maquis (aidés par la population locale).



Principales zones de maquis en 1944. Magnard Première, p, 289, 2011,

2. La Résistance extérieure organise les différents réseaux.

- FFL



Composante des Forces Françaises Libres (FFL) plusieurs femmes avaient rejoint dès 1941 les Formations Féminines de l'Air, à Londres. ministère des armées.

<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr>

Première unité de FFL à combattre en Afrique du Nord

<http://www.france-libre.net/>



Troupes coloniales débarquant aux côtés des Alliés en août 1944 en Provence

<http://www.interet-general.info/spip.php?article178>

- **FFI** (Actions demandant plus de moyens : sabotages, renseignements, filières d'évasion...)



parachutage anglais pour les FFI du Vercors.

- Unification des réseaux en 1942 (J Moulin).



Jean Moulin

- 1943 création du CNR (27 mai)
- GPRF à Alger (3 juin 1944) dont le but premier est de restaurer la République.
- Participation des FFI et des maquis à la Libération.

- La libération de la France permet à de Gaulle de rappeler les valeurs essentielles de la France. discours de Charles de Gaulle le 25 août 1944 à Paris.

<http://www.roi-president.com/bio/bio-fait-discours+liberation+paris+1944.html>

Extrait: « Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle. »

Conclusion partielle

La Résistance grâce à ses nombreuses actions va permettre la restauration de la République.

On peut aussi faire un travail à partir d'affiches de films : Au Revoir les Enfants ; la Bataille du Rail ; Monsieur Batignolles ; la Grande Vadrouille

III. Le GPRF et son programme

Problématique : quel projet pour la République ?

Document : programme du CNR (extraits)

1. Etude d'un extrait du programme du CNR.15 mars 1944.

Créé à Alger en juin 1943, le CNR s'installe à Paris fin aout 1944 (après effondrement du régime de Vichy).

Le 5 sept 1944, un gouvernement provisoire de la République française, composé de résistants intérieurs et extérieurs s'installe à Paris.

Programme : participer à la Libération et libérer le territoire; Après la Libération : rétablir la justice, restaurer l'autorité de l'Etat, régler le problème de l'épuration, mettre en place une nouvelle Constitution, reconstruire le pays sur de nouvelles bases et rétablir la République.

Tableau à compléter avec les élèves

Réformes politiques	Réformes économiques	Réformes sociales

II - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE (extraits)

[...]

4) Afin d'assurer :

l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ; la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression; la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance; le respect de la personne humaine ;l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie [...] le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;[...]

b) Sur le plan social :

le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;[...] la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ; la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ; le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.[...]

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C.F.L.N et de son président le général De Gaulle !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

2. Adoption des grandes lois lors de la Quatrième République.

1944 : houillères du Nord et du Pas de Calais.

1945 : marine marchande, Renault, Air France, banque de France, Crédit lyonnais, Société générale...

1946 : Charbonnages de France, 34 compagnies d'assurances, EDF GDF

1945 : Création de la sécurité sociale.

1945 : création des comités d'entreprises

1947 : Création du commissariat au plan.

Un programme politique, économique et social pour terminer la guerre et redonner à la France des institutions républicaines.

Conclusion partielle

Le CNR a posé les bases d'une nouvelle République.

Leçon 2 : la refondation républicaine - 1h.

Repères

Octobre 1945:
assemblée
constituante
Premier projet de
Constitution (mai
1946)
Second projet
(octobre 1946)

notions

GPRF
Constitution
régime
parlementaire
régime présidentiel
Président du
conseil

Capacité mise en œuvre

Prise de notes
Exercer son esprit
critique.
Comparer deux
organigrammes

Liens avec l'ECJS.

Vie politique et
institutions.

leçon 2 : la refondation républicaine - 1h.

Problématique : comment rétablir les valeurs républicaines ?

Documents : extraits de la Constitution, organigramme de la Constitution, graphiques, photos.

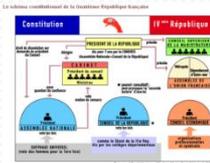
Plan de la séance :

- I. **Adoption d'une nouvelle constitution** (Problématique : quelles institutions démocratiques choisir ?).
- II. **Une nouvelle République s'installe** (Problématique : quels principes et quel paysage politique en 1946 ?)

I. Adoption d'une nouvelle Constitution

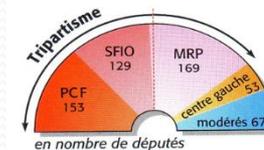
Problématique : Quelles institutions choisir ?

Documents : organigrammes des Institutions, préambule de la Constitution de 1946, photo, diagrammes.



Extraits du préambule de la constitution de la IVème République

Le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du...



Première proposition :

- Étudier le premier et second projet de Constitution pour de nouvelles Institutions. (travail à la maison).

Quelles sont les principales différences et les expliquer

(Le premier projet (voulu par les communistes et les socialistes) est rejeté en mai 1946 par référendum, le second est adopté en octobre 1946).

Préciser les oppositions entre Charles de Gaulle (qui n'a pas encore de parti politique) et les partis au pouvoir.

Jean jacques Becker, *Histoire politique de la France depuis 1945*, A. Colin, 1992.

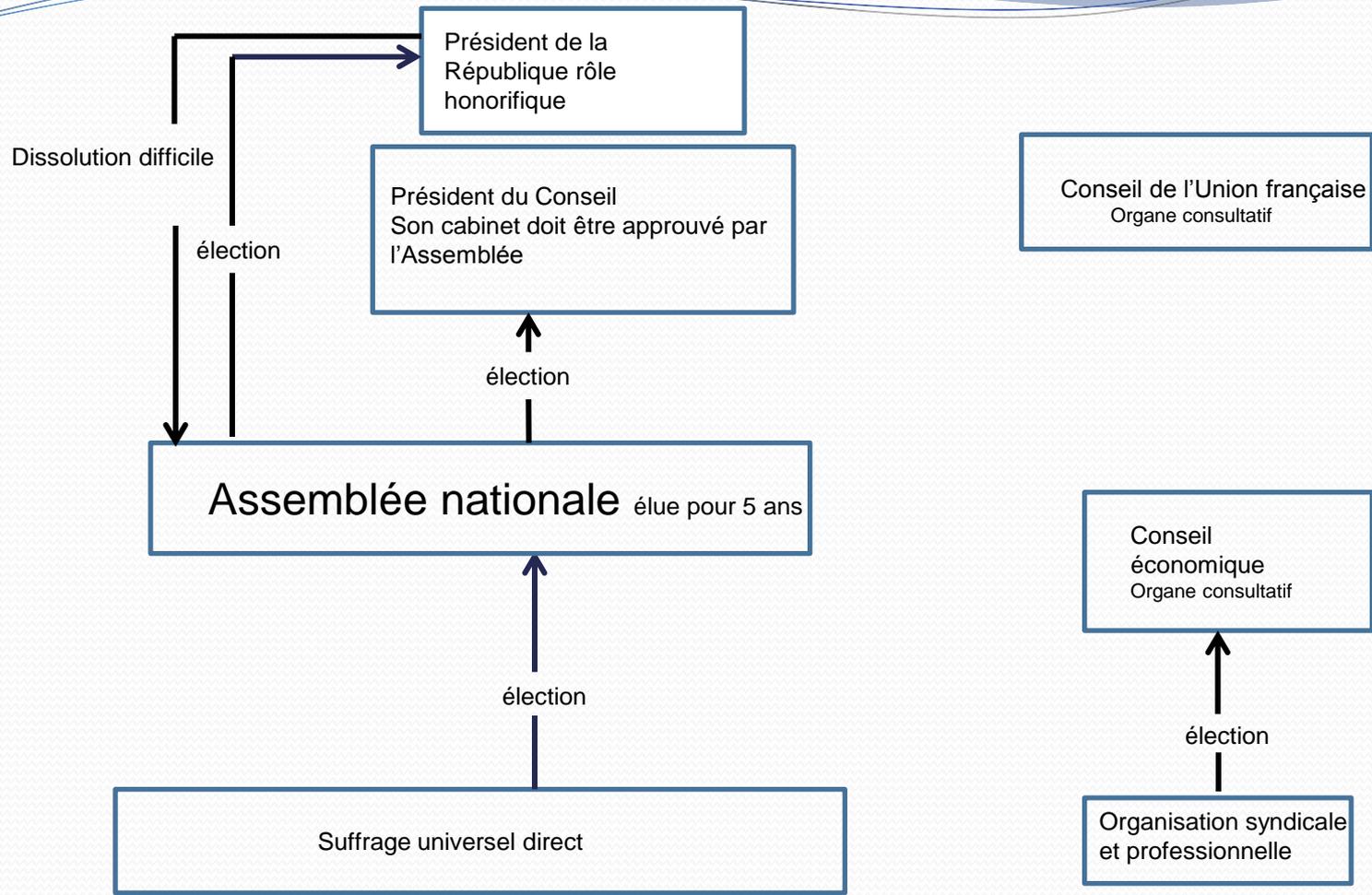
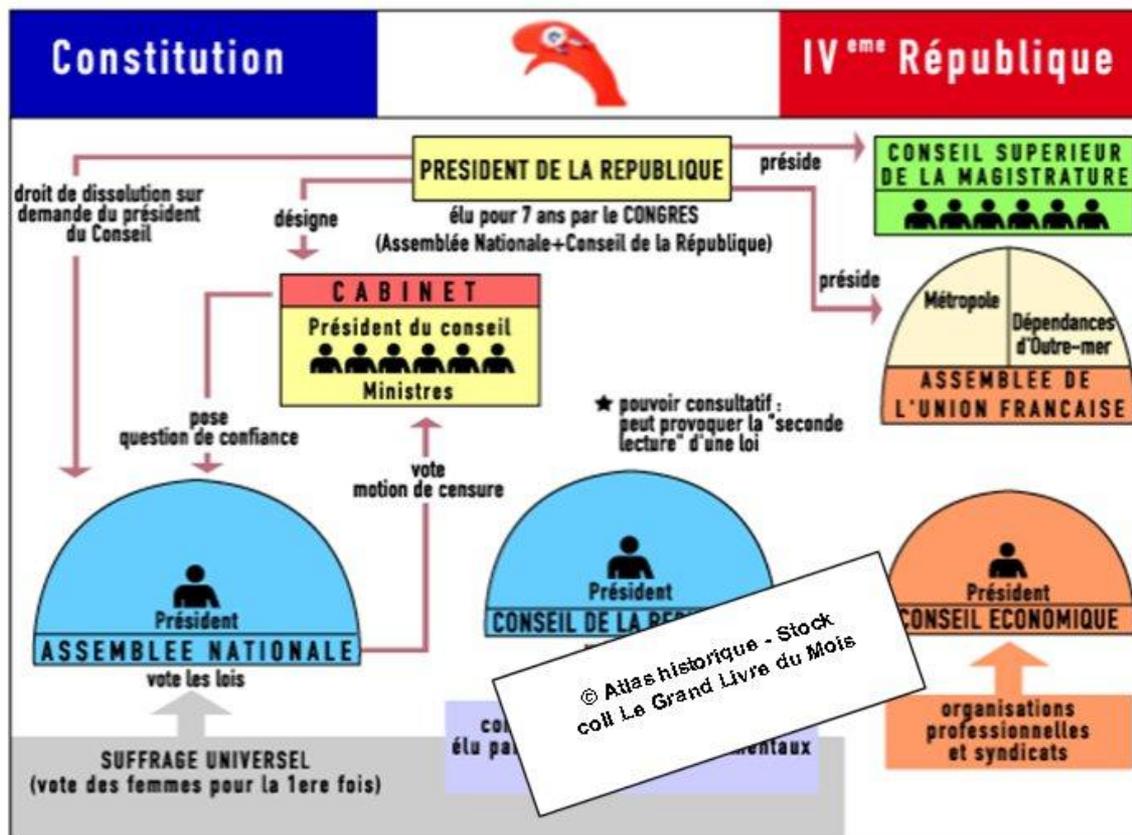


Schéma du premier projet rejeté par référendum le 5 mai 1946 par près de 53% de Français



Source : Atlas historique, Stock, coll. Le Grand Livre du Mois

Second projet adopté (sans grand enthousiaste) en octobre 1946 par 53% des suffrages exprimés (36% des votants).

Principales différences des deux projets :

Premier projet :

Une seule assemblée
qui a tous les pouvoirs
Dissolution difficile
Pas de sénat

Président du Conseil
désigné par l'Assemblée

Second projet :

deux assemblées

Dissolution possible
Conseil de la République
qui n'est que consultatif
Président du Conseil
désigné par le Président
de la République

Conception des communistes : Assemblée sans contre pouvoir.

Conception des socialistes : opposés à l'existence d'un Sénat.

Conception du MRP : indépendance de l'exécutif.

Le choix devait se faire entre un régime parlementaire ou présidentiel.

La politique sous la Quatrième République, P. Williams, Armand Colin, 1971

- autre proposition :

Etudier le fonctionnement des Institutions. (on peut choisir de faire remplir un organigramme à partir du texte ou commenter l'organigramme des Institutions en classe)

Les grands principes de la Constitution du 27 octobre 1946. (extraits)

Le Parlement dispose de larges pouvoirs et a la primauté du titre II du texte constitutionnel, le Président de la République étant relégué en titre V. Il est composé de deux assemblées : l'Assemblée nationale, ex-Chambre des députés, et le Conseil de la République, ex-Sénat. La première est élue à la représentation proportionnelle, scrutin le plus démocratique mais qui a le désavantage de favoriser le multipartisme et de ne pas lier les états-majors des partis politiques devant les électeurs. On vote pour un candidat ; le choix de soutenir ou pas le futur gouvernement est ensuite le fruit de tractations entre partis. La Constitution inscrit dans son article 4 les dispositions de l'ordonnance d'avril 1944 ouvrant le droit de vote aux femmes.

Article 4.

Sont électeurs (...) tous les nationaux et ressortissants majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. L'Assemblée nationale vote seule la loi. Le Conseil de la République n'a qu'un rôle consultatif : il « examine pour avis les projets et les propositions de lois votées en première lecture par l'Assemblée nationale ». En cas de désaccord, l'Assemblée nationale a le dernier mot. Après 1954 une réforme rétablira une navette entre les deux chambres mais elle ne devra pas, en cas de désaccord, dépasser cent jours. De plus, le Conseil de la République n'a plus le pouvoir, comme sous la IIIe République, de censurer le gouvernement. Son rôle essentiel consiste tous les sept ans à participer à l'élection du Président de la République. Le Président de la République est élu tous les sept ans par le Parlement qui est la réunion des deux chambres. Ses pouvoirs ne sont pas négligeables. Il nomme les hauts fonctionnaires, préside le Conseil des ministres, promulgue les lois, peut demander aux assemblées une nouvelle délibération des projets de lois, et désigne le président du Conseil des ministres, chef du gouvernement. Le Président de la République n'a pas le droit de dissolution de l'Assemblée nationale qui, très encadré, revient au président du Conseil. Le Président du Conseil des ministres doit soumettre à l'Assemblée nationale le programme qu'il veut appliquer. Il n'est investi que s'il obtient alors la majorité absolue des votes des députés. Il assure l'exécution des lois et la nomination aux emplois civils et militaires qui ne sont pas de la compétence du chef de l'État. Président du Conseil et ministres sont collectivement responsables devant l'Assemblée nationale.

Les grands principes de la Constitution de 1946 sont expliqués dans « [Les institutions de la IVe République](#) », Document d'études n°1.10, La Documentation française.

II. Une nouvelle République s'installe

Problématique : quels principes et quel paysage politique en 1946 ?

- A partir du préambule complétez le tableau avec les différents principes de la IVème République. (faire lire le texte avant, à la maison).

Extraits du préambule de la constitution de la IVème République

Le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après :

La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.

Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.

Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.

Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.

Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.

Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.

Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.

La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. [...]

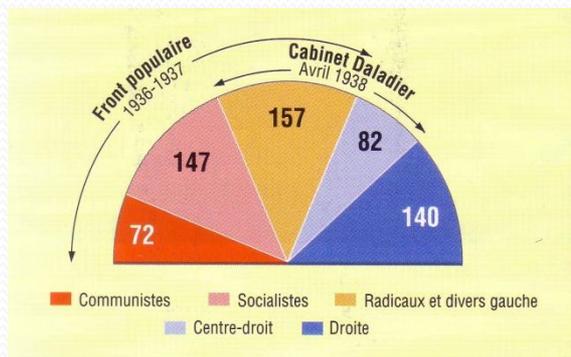
La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.[...]

Principes politiques	Principes économiques	Principes sociaux

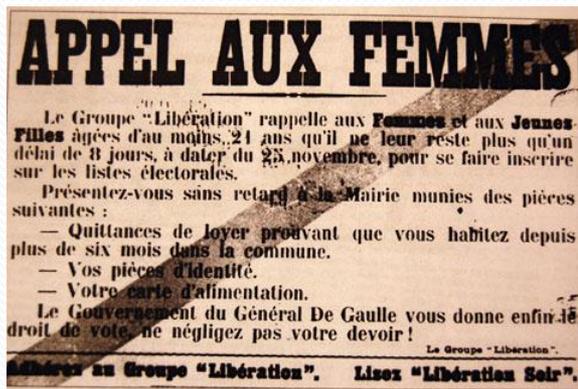
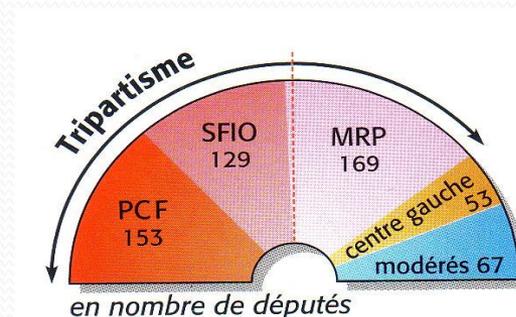
Donc un renforcement du rôle de l'Etat avec la notion d'Etat providence.

- Les élections de 1945 marquent un glissement vers la gauche avec l'affirmation des partis politiques issus de la Résistance.

1938



1945



<http://www.toutpourlesfemmes.com>



<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/04/27/01016-20100427ARTFIG00687-depuis-le-29-avril-1945-j-ai-vote-a-chaque-election-.php>

Conclusion partielle

Avec de nouvelles Institutions et une recomposition du paysage politique, une République démocratique et sociale va pouvoir s'affirmer.